

CONTRAT NATURA 2000 NON AGRICOL NON FORESTIER

**Sites Natura 2000
ZPS FR 911 2005 & SIC FR 910 1463
« Complexe lagunaire de Salses-Leucate »**

**Contrat Natura 2000
« Protection d'une colonie d'aigrette garzette
Sur l'île des Sidrières à Leucate »**

**MEMOIRE EXPLICATIF ET DIAGNOSTIC
ECOLOGIQUE**

N° contrat : CLSL_1_2016



Réalisation : RIVAGE 2015/2016 (J. ROBERT)

Localisation

Le site faisant l'objet du présent contrat se situe sur la commune de Leucate dans le département de l'Aude. Il se trouve intégré dans les périmètres Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate (Cf. carte 1- Localisation du site). Ce secteur appelé « île des Sidrières » correspond à une île naturelle située au sud de l'anse du Paurel étant le prolongement le plus au nord de l'étang de Salses-Leucate. L'île des Sidrières, d'une superficie de 4,15 hectares est caractérisé par une mosaïque d'habitat tous influencés par le sel.

Il s'agit d'une zone naturelle non urbanisée. Les zones humides présentes sur ce site sont inscrites dans la stratégie de gestion des zones humides périphériques à la lagune de Salses-Leucate. Elles correspondent à l'entité 6 intitulée « Bordure de l'étang, du nord des cabanes de Fitou à Port Fitou ». Ce site ne dispose pas de plan de gestion spécifique mais ses richesses notamment avifaunistique sont historiquement reconnues. Cette île a en particulier abrité une colonie importante de hérons arboricoles.

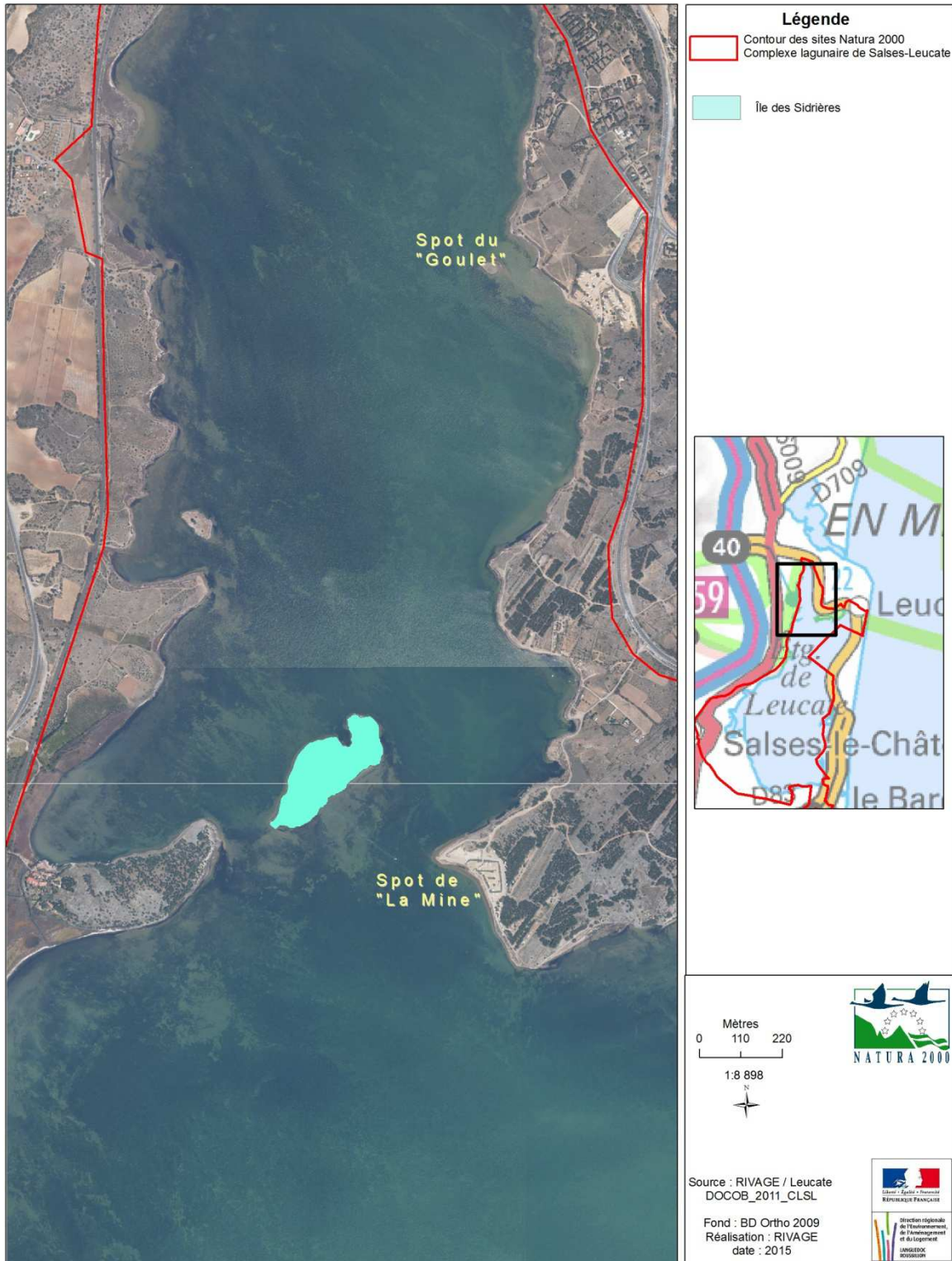
Sur ce secteur, on dénombre 5 habitats naturels dont 3 sont d'intérêt communautaire (IC) :

- Fourrés halophiles méditerranéens à Obione (IC-1420),
- Fourrés halophiles méditerranéens à Salicorne en buisson(IC-1420),
- Garrigues calcicoles à Lentisque,
- Pelouse méditerranéennes subnitrophiles,
- Lagunes méditerranéennes (IC-1150*).

Carte 1- Localisation du site



Localisation du site



Situation cadastrale :

L'île des Sidrières correspond à la parcelle cadastrale EB 4 appartenant à la commune de Leucate (Cf. carte 2 : situation cadastrale). La lagune correspond elle, au domaine public maritime en gestion par les services de la DDTM 11. Sur le Plan Local d'Urbanisme de Leucate le secteur est classé Ns.

Extrait du règlement du PLU spécifique aux zones Ns : Il s'agit des espaces naturels présentant le caractère d'une coupure d'urbanisation au sens de l'article L146-2 du Code de l'Urbanisme ou des espaces et milieux à protéger, au sens de l'article L 146- 6 du Code de l'Urbanisme.

Carte 2 : situation cadastrale



Contexte actuel :

Actuellement, ce site ne dispose ni de plan de gestion spécifique ni d'aménagement quelconque. Le site se situe à proximité directe de deux zones de départ de planche à voile : le Spot du « Goulet » et celui de « la Mine » (Cf. carte 1). La fréquentation de ces deux « spots de glisse » y est très importante par météo venteuse. On constate, à l'heure actuelle, de nombreux débarquements sur l'île, notamment en période de nidification soit du mois de mars à août. En effet le site est très prisé pour sa tranquillité et son caractère isolé. La présence de nombreuses niches de goéland leucophés renforce l'attractivité de ce site pour l'observation des œufs et des poussins. D'autres activités se pratiquent sur et à proximité de ce site notamment stand up paddle et nautisme.

Pour réaliser ce contrat Natura 2000, RIVAGE a pris en charge, dans le cadre de l'animation du Document d'objectif, la réalisation de ce présent diagnostic de l'état initial. Parallèlement, une étude ornithologique a été réalisée en 2014 et 2015 afin d'assurer le suivi de la population de hérons arboricole d'intérêt communautaire, principal enjeu sur ce site. Ce diagnostic a été réalisé en partenariat entre la LPO Aude et le Syndicat RIVAGE. Le présent contrat Natura 2000 reprend les principales actions de gestion identifiées dans ce diagnostic. Depuis 2014, en accord avec la LPO Aude, RIVAGE assure le suivi annuel de la reproduction de la population d'aigrette garzette identifiée. En effet, lors du suivi 2014, une formation a été dispensée par la LPO Aude auprès des agents de RIVAGE pour assurer leur autonomie.

Habitats et espèces présents

Source des données : DOCOB Salses-Leucate, 2011, méthodologie « habitats » : inventaire de terrain sur la totalité des habitats naturels du site Natura 2000 et cartographie fine à l'échelle du 1/2500^{ème}, date des inventaires : entre novembre 2007 et septembre 2008 par Biotope ; méthodologie Oiseaux : prospection terrain oiseaux nicheurs et hivernant courant 2008 et recueil des données depuis 2000 par le GOR et la LPO Aude ; Expertise avifaunistique : île des Sidrières RIVAGE Salses-Leucate / LPO Aude / Aude Nature , 2014.

Les oiseaux

Cf. Expertise avifaunistique de 2014 à la suite de ce document complétée par les suivis 2015 réalisés par RIVAGE présentés en annexe 6.

**Suivi ornithologique de l'ÎLE DES SIDRIERES - LEUCATE
RIVAGE**

Nom / prénom des compteurs :

Numéro du passage : Méthode de comptage : Comptage à pied
 Date du passage : Comptage à distance
 Durée du passage :

Résultat du suivi :

Nombre max d'individus d'aigrette garzette observés :

Nombre estimé de goélands leucophés présent :

Autres oiseaux présent : Espèce : Nombre :

Nombre de nids et œufs comptés :

	Total
Nids vides	15
Nids 1 œuf	1
Nids 2 œufs	4
Nids 3 œufs	5
Nids 4 œuf	24
Nids 5 œufs	18
Nids 6 œufs	
Nids 7 œufs	
Nids 8 œufs	

Nombre de cadavre d'aigrette garzette :

Total nids plein :	52
Total œufs	210

	Total
Nombre de poussins présents	0

Remarque :

Nbreux cadavre cadavre répartis sur toute la colonie

**Suivi ornithologique de l'ÎLE DES SIDRIERES - LEUCATE
RIVAGE**

Nom / prénom des compteurs :

Numéro du passage : Méthode de comptage : Comptage à pied
 Date du passage : Comptage à distance
 Durée du passage :

Résultat du suivi :

Nombre max d'individus d'aigrette garzette observés :

Nombre estimé de goélands leucophés présent :

Autres oiseaux présent : Espèce : Nombre :

Nombre de nids et œufs comptés :

	Total
Nids vides	34
Nids 1 œuf	4
Nids 2 œufs	9
Nids 3 œufs	1
Nids 4 œuf	1
Nids 5 œufs	
Nids 6 œufs	
Nids 7 œufs	
Nids 8 œufs	

Nombre de cadavre d'aigrette garzette :

Total nids plein :	15
Total œufs	29

	Total
Nombre de poussins présents	0

Remarque :

RAS

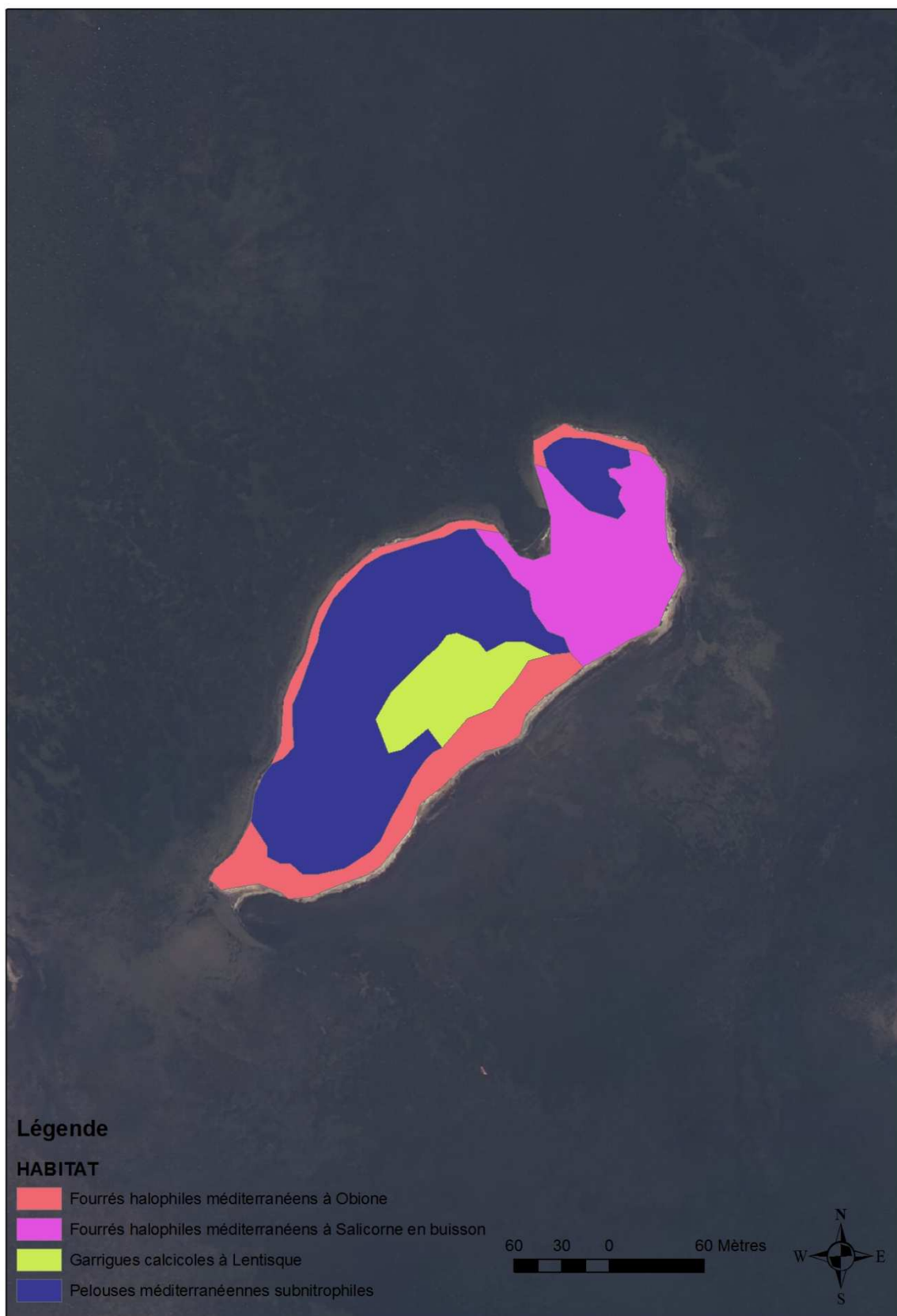
Les habitats naturels

Ci après le tableau présentant les différents habitats naturels recensés sur le secteur :

Habitat	Code Biotope – Code Natura 2000	Etat de conservation sur le site d'étude	Enjeux de conservation globale sur le site N2000	Superficie sur le site en hectare
Fourrés halophiles méditerranéens à Obiones	15.616 – 1420	Bon	Fort	0,69
Fourrés halophiles méditerranéens à Salicorne en buisson	15.612 – 1420	Bon	Fort	0,88
Lagune méditerranéenne	21 - 1150*	Bon	Exceptionnel	NE
Garigues calcicoles à Lentisque	32.214	NE	NE	0,41
Pelouse méditerranéenne subnitrophile	34.81	NE	NE	1,98

Sur la page suivante est présentée la carte 3 : carte des habitats naturels présents sur zone.

Carte 3 : Présentation des habitats naturels



Objectifs de gestion :

La tranquillité de ce site est une priorité aux vues des enjeux présents et des pratiques recensées notamment sur une période allant du 1^{er} mars à 31 août.

Un arrêté municipal permettra dans un premier temps d'interdire toute navigation (sauf activité de pêche) dans la bande des 50 mètres du rivage de l'île à compter du 1^{er} mars jusqu'au 31 août de chaque année. Cet arrêté stipulera également l'interdiction d'accoster pour tout public pendant cette même période. Un projet d'arrêté municipal est présenté en annexe de ce document. Cet arrêté sera complété par un arrêté du Préfet maritime pour réglementer la navigation dans la bande des 50 mètres de l'île des Sidrières. Cet arrêté aura pour principal justification l'intérêt environnemental de ce site particulier qui abrite une importante population d'une espèce d'oiseau protégé.

Des travaux de matérialisation de la zone mise en défens permettront de réduire la fréquentation de ce site durant la période de reproduction des oiseaux.

Ces travaux de mise en défens permettront à terme d'assurer la tranquillité des oiseaux se reproduisant sur site.

En parallèle de la mise en place des aménagements, il est nécessaire d'informer le public sur les problématiques spécifiques du site et sur le comportement à avoir vis-à-vis des oiseaux notamment en période de nidification.

Enfin, il paraît important d'identifier le prédateur de la colonie afin de connaître les raisons de la forte mortalité observée et le cas échéant d'envisager un moyen de gestion pertinent pour diminuer cette prédation.

Les objectifs sont donc multiples :

- Protection de la zone de nidification d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire,
- Conservation des milieux favorable à l'avifaune du site,
- Sensibilisation du public à la protection des espèces d'oiseaux.
- Identifier le prédateur de la colonie

Dans une moindre mesure, l'absence de débarquement sur l'île réduira les risques de piétinement des habitats naturels et participera au maintien du bon état de conservation observé sur site.

Aménagements :

La mise en place du dispositif de matérialisation de la zone de tranquillité pour les oiseaux pourra se réaliser à l'aide de bouées visibles installées pendant la période allant du 1^{er} mars au 31 août. Le système de fixation par un corps mort disposé au fond de l'étang sera choisi. Ce dispositif sera préféré par rapport à des bouées fixées entre elles afin de limiter la dangerosité pour les pratiquants d'activités nautiques. Ainsi, 4 bouées seront disposées autour de l'île à 50 mètres du rivage.

Le dispositif de sensibilisation sera lui constitué de 2 panneaux d'information situés au niveau des deux spots de départ de planche à voile. Ils permettront de signaler la présence des bouées ainsi que de sensibiliser le public sur les enjeux de conservation des hérons arboricoles. 2 panneaux supplémentaires seront implantés sur l'île pour indiquer l'interdiction de débarquer sur l'île. Enfin, un prospectus sera conçu pour être mis à disposition des usagers.

Enfin, la mise en place d'un piège photo au centre de la colonie, là où le plus de cadavre est retrouvée permettra la compréhension du phénomène de mortalité observé.

Récapitulatif des différents aménagements projetés :

P1 : 4 bouées

P2 : 2 panneaux d'interdiction d'accoster

P3 : Panneau d'information installé à La Mine

P4 : Panneau d'information installé au Goulet

P5 : Piège photo

La carte 4 présente les aménagements prévus sur le site.

Carte 4 : Les aménagements prévus



Contractant :

Syndicat RIVAGE (à voir si autorisation d'intervention nécessaire)

Type de contrat sollicité :

Contrat Natura 2000 non agricole et non forestier.

A 32324 P – Travaux de mise en défens et de fermeture des accès

A 32326P – Aménagement visant à informer les usagers pour limiter leur impact

Suivis scientifiques associés – Piège photos

Le contrat démarrera en 2016 et aucune action récurrente n'est prévue.

Référence document d'objectifs :

Ce contrat répond aux fiche actions suivantes :

FRE01-C : « Pose et entretien de panneaux d'interdiction et de recommandation », FRE02-E :

« Réalisation des aménagements visant à informer les usagers du zonage sur l'étang et des règles à respecter, et matérialiser ce zonage »

CONTRAT NATURA 2000 NON AGRICOL NON FORESTIER

**Sites Natura 2000
ZPS FR 911 2005 & SIC FR 910 1463
« Complexe lagunaire de Salses-Leucate »**


**Contrat Natura 2000
« Protection d'une colonie d'aigrette garzette
Sur l'île des Sidrières à Leucate »**

ANNEXE 1 : CAHIER DES CHARGES



Réalisation : RIVAGE 2015/2016 (J. ROBERT)

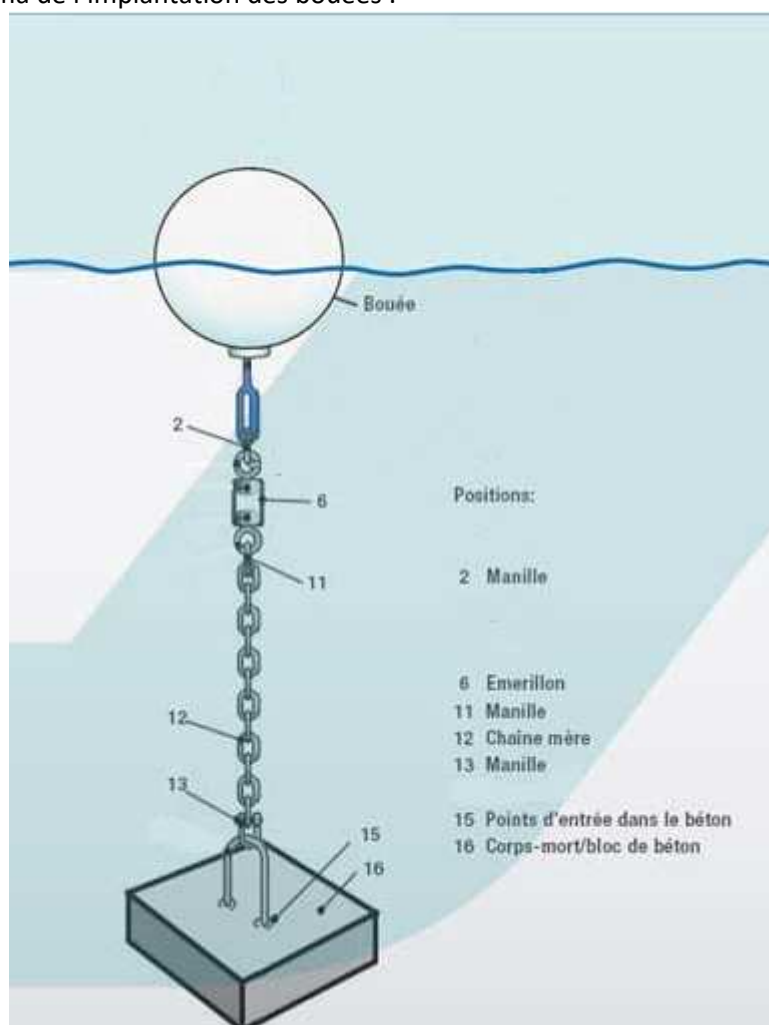
CAHIER DES CHARGES DU CONTRAT NATURA 2000 N°CLSL_1_2016	
Sites Natura 2000	
ZPS FR 911 2005 & SIC FR 910 1463	
Complexe lagunaire de Salses-Leucate	
COVOB validé en COPIL le 10 mai 2011	
Fiche action FRE03-C du DOCOB	
Intitulé de l'action contractuelle « Protection d'une colonie d'aigrette garzette sur l'île des Sidrières à Leucate »	Codes actions A32326P – Aménagement visant à informer les usagers pour limiter l'impact A32324P – Travaux de mise en défens et de fermeture et d'aménagement d'accès
Habitats d'intérêt communautaire concernés Fourrés halophiles méditerranéens - 1420 Lagunes méditerranéennes - 1150*	Espèces d'intérêt communautaire concernées Principalement : Aigrette Garzette – A026
DESCRIPTIF ET OBJECTIFS DU CONTRAT	
Objectif de l'action	<p>Limiter le dérangement de la colonie de reproduction de hérons arboricoles sur l'île des Sidrières</p> <p>Maintenir le bon état de conservation des habitats d'intérêt communautaire</p> <p>Sensibiliser les usagers pour limiter leurs impacts</p> <p>Identifier le prédateur de la colonie de hérons arboricole</p>
Résultats attendus	<p>Créer un espace de tranquillité pour la colonie de hérons arboricole sur l'île des Sidrières durant la période de reproduction</p> <p>Améliorer l'attractivité de l'île des Sidrières pour le repos, la reproduction et la nidification des hérons arboricoles</p> <p>Réfléchir à la mesure de gestion adéquate pour diminuer la mortalité des aigrettes observée</p> <p>Stopper les débarquements sur l'île et améliorer le comportement des usagers durant la période de nidification</p>
PERIMETRE D'APPLICATION DE LA MESURE	
Localisation de l'action	<p>P1</p> <ul style="list-style-type: none"> – Commune : Leucate – Propriété : Domaine Public maritime – Identification cadastrale : Etang de Salses-Leucate <p>P2 & P5</p> <ul style="list-style-type: none"> – Commune : Leucate – Propriété : commune – Identification : EB 004 <p>P3</p> <ul style="list-style-type: none"> – Commune : Leucate – Propriété : commune – Identification : CS 538 <p>P4</p> <ul style="list-style-type: none"> – Commune : Leucate – Propriété : commune – Identification : BZ 107
ENGAGEMENT A RESPECTER	
Recommandations techniques préalables	<p>Les principes suivants devront être respectés pour la réalisation des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> – rechercher la meilleure lisibilité possible des panneaux pour les piétons et les usagés – les matériaux seront adaptés à une exposition permanente aux

	<p>intempéries</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation des aménagements devra impérativement être choisie de façon à éviter de détruire des espèces végétales protégées, y compris pendant les travaux - les poteaux bois seront privilégiés
<p>Engagements non rémunérés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les engagements liés à la signature du contrat - Informer le service instructeur (la DDTM) du commencement des travaux - Informer et consulter par écrit le service instructeur (DDTM) en cas de difficulté particulière - Autoriser le suivi scientifique de la mesure - Tenir un cahier d'enregistrement des travaux et opérations quand ils sont réalisés en régie. - Pose et dépose des bouées et entretien (réalisé par la prud'homie de Leucate)
<p>Engagements rémunérés</p>	<p>P1 : achat, pose et entretien des 5 bouées de balisage</p> <p>L'action concerne l'achat des bouées et le matériel de mouillage nécessaire. La pose sera effectuée par la prud'homie de Leucate. 2 bouées supplémentaires, ainsi que leur matériel de mouillage seront achetées, pour permettre leur remplacement en cas de vol, perte ou dégradation. La pose et l'entretien des bouées seront effectués par la prud'homie de Leucate. La méthode d'ancrage par corps morts ou lests a été choisie afin de limiter l'impact sur le milieu lagunaire. L'implantation des bouées devra respecter les localisations précises mentionnées sur la carte 5.</p> <p style="text-align: center;">Carte 5 : Localisation des bouées</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Type de bouée : Polyforme A2</p> <p>Caractéristiques :</p>

Model:	A-2
Size: (Dia. x length)	14.5 x 19.5 in. 36,8 x 49,5 cm
Eye Diameter	1.125 in 2,9 cm
Circumference	45.6 in. 115,8 cm
Volume [gallons/liters]	8.2 gals. 31.0 l.
Pieces Per Carton	10



Schéma de l'implantation des bouées :



Détail de calcul des coûts (€ HT) :

P2 : achat et pose des panneaux d'interdiction d'accoster

Le panneau d'interdiction, d'un format de 42 x 59,4 cm comportera le nom du site « Île des Sidrière » suivi de la mention « espace naturel préservé » ou « site Natura 2000 », les références de l'arrêté municipal, et de la mention

visible à 50 mètres : « INTERDICTION D'ACCOSTER ». Ce panneau sera fabriqué en 3 exemplaires afin d'en avoir un de rechange en cas de vandalisme. Le montage sur poteaux bois et la pose seront effectués par le syndicat RIVAGE. L'implantation des 2 panneaux devra respecter les localisations précises mentionnées sur la carte 5.

Type de panneau :



Détail de calcul des coûts (€ HT)

P3 et P4 : achat et pose des panneaux d'information

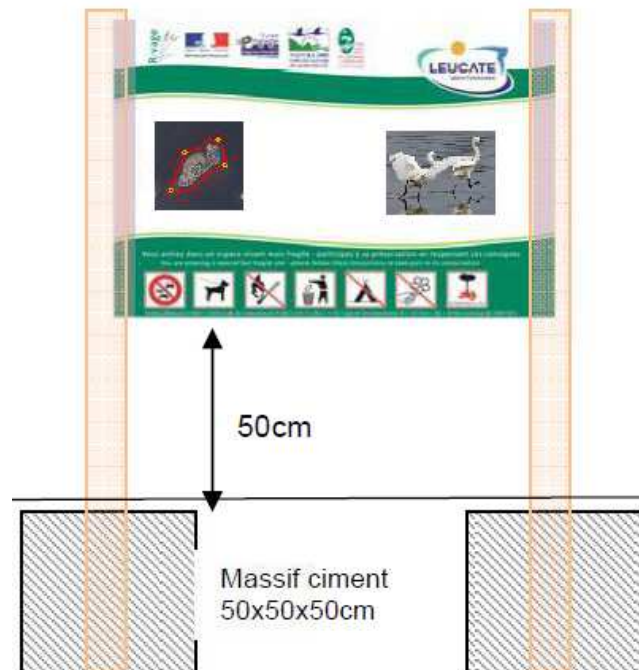
Le panneau d'information, d'un format 100x70cm comportera le nom du site « Île des Sidrière » suivi de la mention « espace naturel préservé » ou « site Natura 2000 », et d'éléments permettant d'apprécier la sensibilité de la colonie d'aigrette garzette face au dérangement. Ce panneau sera fabriqué en 3 exemplaires afin d'en avoir un de rechange en cas de vandalisme. Le montage sur poteaux bois et la pose seront effectués par le prestataire retenu.

Concernant leur implantation : la carte 6 précise les secteurs retenus pour la pose de ces panneaux.

Carte 6 :



Type de panneaux :



Détail de calcul des coûts (€ HT)

P5 : Achat d'un piège photo

L'action concerne l'achat d'un piège photo. Les relevés ainsi que leur interprétation seront réalisés par RIVAGE.

Le modèle préféré sera le suivant :

	Détail de calcul des coûts (€ HT)	
COMPENSATIONS FINANCIERES		
	Montant € HT	Montant € TTC
P1 : achat de 6 bouées de balisage		
P2 : achat des 3 panneaux d'interdiction d'accoster		
P3 et P4 : achat de 3 panneaux d'information et pose		
P5 : Achat d'un piège photo		
TOTAL		
Financeurs	État à 40% + Europe à 40% (FEADER)+ autofinancement à 20%	
SUIVIS / CONTRÔLES		
Points de contrôle	Pose des aménagements Factures acquittées des sous traitants	
PLANNING PREVISIONNEL		
Calendrier de mise en œuvre	2016 : marché, fabrication et pose des aménagements 2017 : Entretien des aménagements 2018 : Entretien des aménagements 2019 : Entretien des aménagements 2020 : Entretien des aménagements	

Signature du contractant, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Michel PY,
Président de RIVAGE